

centre de soutien administratif pour les acteurs·rices culturel·les du canton de Fribourg

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

COMITÉ

Andréa Wassmer, animatrice culturelle Corinne Harris, curatrice Fred Guillaume, réalisateur Sam Guillaume, réalisateur, producteur Nicole Morel, danseuse, chorégraphe Sandra Pellet, assistante sociale, costumière Walter Rugo, comptable

COORDINATEUR

Nicolas Berger Médiateur culturel, administrateur

CONTACTS

Fred Guillaume , PRÉSIDENT 076 379 68 81 info@associationburo.ch

Nicolas Berger, COORDINATEUR 077 536 51 87 coordination@associationburo.ch

Association BURO Place Notre dame 16 CH-1700 Fribourg

www.associationburo.ch

« Je vous remercie beaucoup pour votre disponibilité ainsi que pour vos précisions (...). La permanence mise en place est très précieuse, merci aussi pour ça! » Une administratrice de compagnies de théâtre

« Un grand merci pour ce service qui est nouveau et bienvenu! »

Un musicien

« Ce que vous faites, c'est génial. Quand j'ai vu ça j'étais très content que ça existe dans le canton de Fribourg, il y a vraiment une demande. »

Un photographe

Table des matières

- 04 BURO EN BREF
- 05 GENÈSE DE BURO
- 06 PHASE DE PRÉPARATION
 - 06 ENGAGEMENT D'UN-E COORDINATEUR-TRICE
 - 06 LA VISION, UN IDÉAL QUI DONNE DU SENS
 - 07 LES INTENTIONS DE DÉPART, UN PREMIER PÉRIMÈTRE
 - 07 LES VALEURS
 - 08 LES SERVICES
 - 09 BASE DE DONNÉES
 - 09 COMMUNICATION
- 10 BILAN 2023
 - 10 LES CHIFFRES DE LA PERMANENCE
 - 12 LES CONNECTIONS DE L'INTERFACE
- 13 PRÉPARER L'AVENIR

BURO en bref

QU'EST-CE QUE BURO?

BURO est un centre de soutien administratif pour les acteurs-rices culturels-les actifs-ves dans toutes les disciplines et domaines artistiques.

QUI SONT LES BÉNÉFICIAIRES DE BURO?

- Intervenants·es culturels·les professionnels·les des domaines artistiques, administratifs, techniques, de la médiation culturelle, de la diffusion, domiciliés·es dans le canton de Fribourg
- Associations et entreprises culturelles dont le siège se situe dans le Canton de Fribourg
- Proches diplômés·es dans le domaine culturel en lien avec le canton de Fribourg (basé sur la bonne foi)

QUELLE EST L'OFFRE DE BURO?

Les missions de BURO sont l'amélioration de la situation économique et juridique des acteurs·rices culturels·les et la mise en place d'un accompagnement administratif.

BURO propose une PERMANENCE, des RESSOURCES online, une INTERFACE pour amener du dialogue entre les institutions, les partenaires culturels, les acteurs·rices culturels·les du canton.

QUI FINANCE BURO?

Les services de BURO sont gratuits pour les bénéficiaires. BURO est financé par la Ville de Fribourg, l'État de Fribourg et la Loterie Romande.

Genèse de BURO

DU PROJET DE TRANSFORMATION AU MANDAT DE PRESTATIONS

Suite aux conséquences sociales, administratives, financières et sanitaires de la pandémie de COVID en 2020, les membres du Comité de la Coopérative la Maison des Artistes (MDA) ont été témoins des conditions précaires de leurs membres, ainsi que de leur difficulté d'accéder aux aides. Cette crise a mis en lumière la précarité des métiers culturels de manière générale. Le comité a déposé un projet de transformation en avril 2021 sous le nom de BURO dans le but de proposer des recommandations concrètes pour améliorer la situation des acteurs·rices culturels·les dans le canton de Fribourg. Ce projet de transformation, phase pilote du projet BURO actuel, s'est terminée fin octobre 2022 par la remise d'un rapport au Canton de Fribourg. Ce rapport détaille la situation des acteurs·rices culturels·les dans le but d'améliorer leur statut et leurs conditions de travail, toutes disciplines confondues. Ces données ont été récoltées via un questionnaire online et complétées par des entretiens individuels.

La phase pilote a également permis d'émettre des recommandations concrètes pour la pérennisation du BURO. Si l'hypothèse de départ était la création d'une structure de portage salariale, elle a rapidement dû être abandonnée en raison de risques juridiques importants et d'une non-reconnaissance du statut de salarié par l'Office Fédéral des Assurances Sociales ayant pour conséquence principale la nonreconnaissance des périodes de travail effectuées via la structure de portage dans le calcul du droit à l'assurance chômage. La principale conclusion du rapport est l'absence de solution unique dans le secteur économique de la culture ; La diversité des disciplines, les différents niveaux décisionnels (fédéral, cantonal, communal), le nombre d'instances publiques et privées impliquées, les préjugés, la méconnaissance et le manque de dialogue sont autant d'éléments qui

plaident pour des solutions sur mesure et agiles. Le comité a proposé une solution proportionnée bénéficiant d'un bon rapport coûts-résultats en précisant que ce service devait être subventionné, la plupart des acteurs·rices culturels·les n'ayant pas les ressources pour financer de telles prestations. Le comité a proposé plusieurs solutions concrètes telles que : simplification des mécanismes de subventions, devoir d'exemplarité des institutions, rémunérations dignes, soutien à la recherche, dialogue entre les institutions et partenaires culturels, création d'une plateforme de conseil au service des acteurs·rices culturels·les. C'est cette dernière proposition qui sera financée par la suite. Suite à la publication du rapport, une rencontre a eu lieu entre le Service de la Culture du Canton de Fribourg et les porteurs du projet BURO afin de donner suite aux conclusions du rapport. A cette occasion, Philippe Trinchan, Chef de Service, a exprimé sa volonté de soutenir les activités du BURO pour une durée de quatre ans au minimum via un mandat de prestation et un financement annuel de 25'000 CHF de l'État de Fribourg et de 45'000 CHF de la Loterie Romande Fribourg. Parallèlement, le BURO a approché la Cheffe de Service de la Culture de la Ville de Fribourg, Natacha Roos, pour voir dans quelle mesure la Ville pourrait soutenir le projet. Après plusieurs échanges, la Ville a annoncé un soutien de 100'000 CHF pour 4 ans et la mise à disposition d'un lieu pour la permanence à l'Atelier (un nouvel espace exploité par la Ville de Fribourg, à l'ancien musée Gutenberg). L'équipe du BURO a rédigé un projet de mandat de prestations qui a été révisé par les partenaires. La version finale a été signée en mai 2023 pour une période courant jusqu'en avril 2027. Le BURO s'est constitué en association à la demande de ses partenaires ; cette forme juridique a été préférée à la coopérative initialement prévue.

Phase de préparation

DÉFINIR LES CONTOURS DE BURO

Lors du projet de transformation (phase pilote), de nombreuses pistes ont été explorées dans le but d'améliorer la situation économique et juridique des acteurs·rices culturels·les (portage salarial, chèque emploi, guichet unique, etc.). Bien que plusieurs de ces pistes n'aient pas pu aboutir pour des raisons juridiques (loi mal adaptée au contexte culturel), le rapport du projet de transformation recommandait plusieurs actions concrètes pour améliorer la situation.

L'ENGAGEMENT D'UN-E COORDINATEUR-RICE

Suite à la création de l'association BURO et à la signature du mandat de prestations, le comité du BURO a lancé un appel d'offre pour un poste de coordinateur·rice entre 40% et 50%. Ce taux a été défini en fonction des ressources à disposition de l'association et du volume de demandes estimé lors de la phase pilote. L'annonce a été diffusée via les canaux professionnels fribourgeois et nationaux (Artos, faîtières, ...). Le comité a reçu 30 candidatures de toute la Romandie et rencontré 4 personnes. Au terme de cette phase de recrutement, le fribourgeois Nicolas Berger a été engagé en date du 1er juillet 2023 à un taux de 50%. La première action initiée par M. Berger a été de mettre sur pieds des ateliers avec le comité entre juillet et octobre 2023. Ces échanges ont permis de construire et de partager une vision commune de BURO

LA VISION, UN IDÉAL QUI DONNE DU SENS

En s'inspirant du rapport du projet de transformation, et après un travail de définition dont le but était de rassembler les différents points de vue, nous avons défini notre vision. Cette vision correspond à un idéal à atteindre à long terme, un idéal qui donne du sens au projet. C'est la situation que BURO souhaite voir, vivre ou atteindre dans le futur.

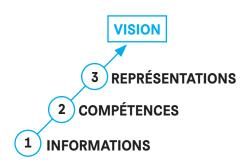
- La précarité des acteurs-rices culturels-les a disparue, leurs activités sont reconnues et intégrées pleinement au niveau cantonal et fédéral.
- Les lois, les mécanismes de subventions, etc. sont davantage adaptés aux besoins des acteurs·rices culturels·les, ainsi qu'aux spécificités de leur domaine d'activité professionnelle.
- Les aspects administratifs ne sont plus bloquants pour les acteurs·rices culturels·les: Les procédures de soutien sont simplifiées et les métiers entourant la création artistique (administration, technique, etc.) sont reconnus, valorisés et suffisamment disponibles dans le canton.

LES INTENTIONS DE DÉPART, UN PREMIER PÉRIMÈTRE

Lors des ateliers de préparation, plusieurs intentions ont émergé des discussions. Ces intentions constituent un premier périmètre de définition des actions de BURO :

- Créer du dialogue
- Toucher toutes les disciplines
- Créer un portail de conseil et de services (+accès à un réseau de spécialistes)
- Garantir l'impartialité et la confidentialité (établir un climat de confiance)
- Valoriser l'existant
- Travailler au niveau cantonal
- S'adapter avec agilité à l'évolution des besoins du milieu professionnel

A ces intentions de départ s'ajoutent 3 axes stratégiques sur lesquels BURO va agir directement sur le terrain. Ces axes ont pour but de définir un périmètre aux actions concrètes entreprises par BURO dans le but d'atteindre la vision.



1. AMENER DE L'INFORMATION

Amener des informations claires et vérifiées. Par exemple : comment trouver les informations recherchées, quelles sont les démarches administratives à entreprendre, informer sur les nouveaux mécanismes de soutien, sur les délais de dépôt, etc.

2. TRANSMETTRE DES COMPÉTENCES

Faire monter en compétences les acteurs·rices culturels·les et les amener jusqu'à l'autonomie. Cela se fait par le biais d'un accompagnement.
Par exemple : rédiger des contrats pour des employé·es au sein d'une nouvelle compagnie, remplir sa déclaration d'impôts en tant qu'indépendant·e, etc.

3. CHANGER LES REPRÉSENTATIONS

Faire évoluer les représentations, la perception que les gens ont des choses, faire prendre conscience des problématiques, tant au niveau des acteurs·rices culturels·les que des institutions que des services publics.

Par exemple: Démystifier le travail administratif, informer une commission culturelle sur la réalité du terrain, etc.

LES VALEURS

Lors de la phase de préparation, nous avons également défini les valeurs que nous voulions vivre à BURO, en interne et avec les partenaires extérieurs, ainsi que les comportements attendus entre nous et nos collaborateurs·trices.

EXEMPLARITÉ

S'efforcer d'être aussi cohérent, honnête, juste et constructif que possible.

Comportements attendus

- Appliquer ce qu'on attendrait des autres.
- Considérer que les décisions s'appliquent à toutes et tous.
- · Garder un esprit de convivialité.
- Reconnaître lorsque l'on s'est trompé et rectifier le tir.

CONFIANCE

Agir de manière transparente et bienveillante. S'appuyer sur le dialogue et respecter la confidentialité.

Comportements attendus

- Garantir l'anonymat et se référer à la charte de confidentialité.
- Instaurer un climat relationnel sain.

IMPARTIALITÉ

BURO est un organe indépendant qui ne prend pas parti mais peut tenter de renouer le dialogue en vue de trouver une solution.

Comportements attendus

- Accueillir les réactions et rappeler les responsabilités de chacun·e.
- Se récuser en cas de conflit d'intérêt.

ÉQUIVALENCE

À BURO, nous considérons les autres comme des partenaires se situant sur un même niveau. Nous attendons des personnes demandeuses qu'elles participent activement à la résolution de leur problématique.

Comportements attendus

- Être à l'écoute des spécificités de chaque situation.
- Se considérer dans une relation de même niveau que soi.
- Cultiver une écoute et une prise de parole réciproque.

LES SERVICES

LA PERMANENCE

Gratuite, sur rendez-vous, confidentielle et anonyme. Il s'agit d'un premier contact téléphonique qui permet d'en savoir plus sur la situation et les besoins des personnes demandeuses. La PERMANENCE permet un aiguillage des demandes vers une information par téléphone, un accompagnement, une redirection vers une organisation existante qui peut répondre à la demande ou une non-prise en charge de la demande lorsqu'elle est hors du périmètre de BURO. Le cahier des charges du service de Permanence se trouve en annexe.

LE RÉSEAU DE SPÉCIALISTES

Les missions de BURO sont l'amélioration de la situation économique et juridique, ainsi que la facilitation administrative. De manière à pouvoir répondre au large éventail de questions liées à ces missions, BURO s'appuie sur un réseau de spécialistes. En complément des membres du comité et du coordinateur, il s'agit de s'entourer de personnes compétentes dans des domaines tels que le droit du travail, l'assurance chômage, la production de projets culturels, le droit des contrats, etc. Ces personnes sont recrutées en fonction de leur expérience et des besoins rencontrés par la permanence. Le cahier des charges de service du réseau de spécialistes se trouve en annexe.

LES RESSOURCES

Dans le but de faciliter l'accès à des informations, de soulager la permanence, et d'amener les acteurs·rices culturels·les à résoudre leur problématique de manière autonome, BURO développe des ressources en ligne.

Accessibles depuis notre site internet, ces ressources sont constituées de modèles de documents, de fiches pratiques et explicatives, et de liens vers des sites spécialisés (faitières culturelles, associations professionnelles, organisations spécialisées, etc.).

L'INTERFACE

Dans le but d'amener du dialogue, ainsi que de faire évoluer certaines manières de voir ou de faire, BURO crée une interface avec les institutions culturelles, les collectivités publiques, les faîtières, les syndicats et les administrations publiques.

LA BASE DE DONNÉES

Lors de la phase pilote, le développement de l'outil en ligne s'est principalement axé sur des fonctions destinées aux bénéficiaires permettant aux indépendants de gérer leur frais, factures et clients. Dans la phase opérationnelle, il s'est rapidement avéré nécessaire de développer de nouveaux outils destinés au fonctionnement interne et à la gestion des données. Ils sont destinés au coordinateur, au comité et au réseau de spécialistes.

Organisation par dossier

La solution proposée structure les interventions du BURO par dossier. Que ce soit des suivis individuels, des collaborations avec des institutions ou des travaux à l'interne, un historique est créé afin de garder une trace du travail effectué. D'autre part, des documents peuvent être joint afin de les rendre facilement accessibles aux intervenants.

Gestion des heures de travail

Le guichet en ligne permet de saisir ses heures de travail et de créer automatiquement des factures ou de calculer des salaires en fonction des heures. Le coordinateur, engagé en CDI, peut gérer lui-même son temps de travail en fonction de son pourcentage et des vacances prévues. Le comité peut en tout temps consulter les informations, ce qui lui donne un aperçu de la situation en temps réel.

Gestion des données personnelles

Chaque utilisateur du guichet peut avoir accès à ses données personnelles et les mettre à jour en ligne si nécessaire (adresse, mail, téléphone, données de payement,...). Ce type d'outil réduit le temps consacré aux tâches administratives et permet au coordinateur de se concentrer sur les dossiers en cours.

Statistiques

L'avantage d'intégrer toutes les informations dans une base de données unique permet de générer des statistiques en temps réel et d'avoir un aperçu de la situation à tout moment sans que cela ne génère du travail supplémentaire. Cela est d'autant plus utile que les membres du comité se réunissent en présentiel de manière ponctuelle ; l'accès à distance via une application web est donc la solution la plus efficace.

Sécurité

Le risque zéro n'existe pas mais nous pensons avoir mis tout en œuvre pour éviter un blocage du serveur. Les aspects de sécurité sont gérés par l'éditeur du programme, Claris inc, qui propose régulièrement des mises à jour qui prennent en compte les nouveaux standards. Cela assure un haut niveau de sécurité à moindre coût. De notre côté, nous effectuons des back-up sur un serveur externe trois fois par jour afin d'éviter la perte de données.

En conclusion

Les fonctions principales ont pu être implémentées et testées sur cette première année avec succès. L'utilisation au jour le jour permet maintenant de corriger certains bugs, d'améliorer l'ergonomie et de rajouter des fonctions annexes.

COMMUNICATION

Une conférence de presse a été organisée le 8 novembre 2023 à l'Atelier. C'est à cette occasion que la permanence a été officiellement lancée. La presse locale a bien couvert l'événement ; nous vous invitons à consulter les extraits de presse en page 16 des annexes.

Le site web <u>www.associationburo.ch</u> a été lancé lors de la conférence de presse. Il s'agit de la vitrine des services du BURO et de la porte d'entrée pour les bénéficiaires qui peuvent prendre rendez-vous pour un entretien téléphonique dans le cadre de la permanence.

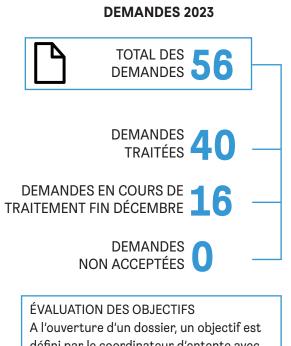
La version actuelle du site est en français. N'ayant pas eu de demande germanophone lors du projet de transformation, le site n'a pas été traduit en allemand pour le moment. La programmation et le design ont été confiés à la société fribourgeoise oxima.ch (Nathan Bülher) qui a l'habitude de travailler dans le domaine de la culture.

Bilan 2023

LES CHIFFRES DE LA PERMANENCE

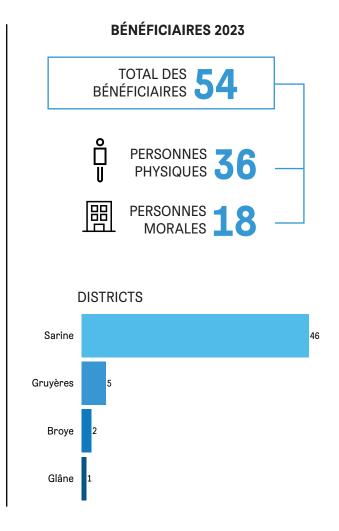
Nous avons compilé les chiffres issus de la base de données de BURO (screenshots en page 29 des annexes). Les données issues de la permanence reflètent les problématiques du terrain et orientent le développement des futurs services. Les données liées à l'allocation des ressources humaines et financières permettent au comité et au coordinateur de disposer d'un tableau de bord en temps réel pour le contrôle du fonctionnement de la structure. Ces chiffres constituent une précieuse documentation et permettent d'affiner la stratégie.

Les chiffres présentés ci-après correspondent à l'ouverture de la permanence en novembre 2023 et à plusieurs demandes qui ont été reçues sur le site provisoire de BURO durant l'année 2023.



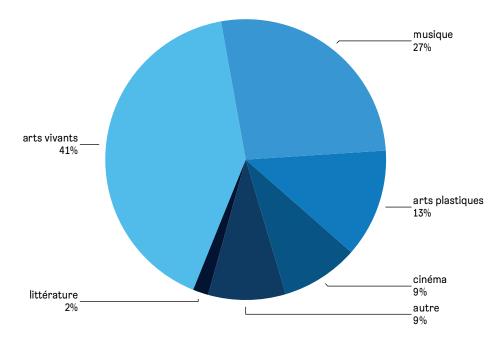
A l'ouverture d'un dossier, un objectif est défini par le coordinateur d'entente avec le·la bénéficiaire; à la clôture du dossier, le coordinateur évalue l'atteinte de cet objectif.

Les objectifs des dossiers traités en 2023 ont été atteints dans 36 cas, partiellement atteints dans 2 cas et non atteints dans 2 cas.



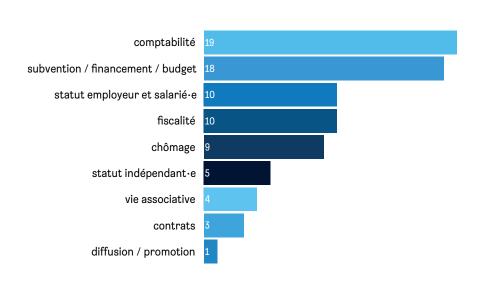
DOMAINES ARTISTIQUES

La répartition par domaine est à peu de chose près semblable à celle de la phase pilote avec une prédominance des arts vivants et de la musique.



CHAMPS D'INTERVENTION

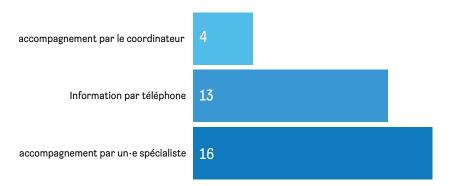
Une demande peut concerner plusieurs champs d'interventions.



TYPE DE PRISE EN CHARGE

Chaque demande est traitée en premier lieu par téléphone avec le coordinateur. Si besoin, une rencontre est organisée avec le coordinateur ou avec un·e spécialiste du réseau.

Le graphique indique la répartition des types de prise en charge pour les dossiers clôturés au 31.12.2023.



LES CONNECTIONS DE L'INTERFACE

Dans notre rôle d'interface, nous avons rencontré plusieurs organisations culturelles et publiques, et ce déjà avant le démarrage des services de BURO. Notre focalisation s'est principalement portée sur notre visibilité en tant que nouveau service disponible. Il s'agissait aussi de nous faire connaître et d'être visible par les acteurs·rices culturels·les fribourgeois·es

Nous avons ainsi, par exemple, présenté BURO à l'ensemble des faîtières cantonales fribourgeoises lors de leur rencontre annuelle au Service de la Culture du Canton, ainsi qu'à deux reprises lors des rencontres des résidences de recherches de la Ville de Fribourg.



22.09

Arrivée de BURO à l'Atelier (ancien musée Gutenberg)

26.09

Rencontre avec Jean Godel d'Option Gruyère en vue d'une future collaboration et l'implantation d'une permanence à Bulle.

28.09

Présentation de BURO et sensibilisation administrative sur les cotisations de salaire à l'occasion de la soirée des résidences de création de la Ville de Fribourg.

07.11

Présentation de BURO à l'ensemble des faîtières cantonales à l'occasion de leur rencontre annuelle au Service de la culture du canton de Fribourg.

08.11

Conférence de presse du lancement des services de BURO.

15.11

Présentation de BURO lors du Café des artistes au Nouveau Monde.

16.11

Rencontre avec le Labo Urbain de la Ville de Fribourg.

30.11

Présentation de BURO lors de la Toolbox pour musiciens·nes émergents·es de la Fondation CMA au Nouveau Monde.

30.11

Présentation de BURO aux participants 2024 des résidences de recherches de la Ville de Fribourg

13.12

Rencontre avec Etrit Hasler, secrétaire général de Suisse Culture Social

Ainsi que des rencontres en vue de préparer les événements suivants :

Rencontre et formation du 30 janvier 2024 avec les élèves de l'Ecole de costumiers ères de Fribourg

Préparation de la Journée de la culture du 28 février 2024, co-organisée avec la Ville de Fribourg, sur le thème : Métier : artiste!

Préparer l'avenir

DÉVELOPPER ET RENFORCER BURO

UN SERVICE QUI REPOND AUX BESOINS

Le présent rapport paraît après moins d'une année de fonctionnement des services de BURO, lancé en novembre 2023, mais certaines conclusions peuvent déjà être tirées et des pistes d'avenir dessinées.

La première constatation est que BURO répond à un besoin des acteurs·rices culturels·les dans le canton de Fribourg. Les nombreuses personnes et institutions qui ont déjà fait appel à ses services en sont la preuve.

La dotation en ressources humaines de BURO par rapport aux objectifs fixés dans le mandat de prestations devra être évaluée après une année complète de fonctionnement ; il est actuellement trop tôt pour effectuer une analyse précise. Par contre, il semble probable que le pourcentage du poste de coordinateur devra être augmenté pour couvrir le cahier des charges et répondre aux demandes. Les mois de juillet à décembre 2023 ont été consacrés au développement de la vision et de la stratégie, à la mise en place de la permanence et du fonctionnement administratif, en parallèle du traitement des demandes reçues sur le site provisoire de BURO qui a été actif jusqu'à la version définitive le 8 novembre.

UN PÉRIMÈTRE D'ACTION EN CONSTANTE ÉVOLUTION

Les demandes qui parviennent à la permanence nous permettent de définir de plus en plus précisément ce que nous faisons et ce que nous ne faisons pas. Ce processus se réalise dans un dialogue régulier entre le coordinateur et le comité. Des rencontres ont également eu lieu avec les subventionneurs afin d'expliquer notre fonctionnement et notre rôle dans l'accompagnement d'une personne ou d'un projet.

BURO ne se substitue pas à un·e administrateur·rice, qui gère l'ensemble des démarches d'un projet, mais conseille sur la base des éléments portés à sa connaissance. Les acteurs·rices culturels·les sont responsables des dossiers qu'ils déposent auprès des institutions, d'autant plus que BURO n'est que rarement consulté sur la version finale des dossiers.

Un autre aspect en évolution est le délai de prise de rendez-vous à la permanence. Il dépend du nombre de sollicitations des acteurs·rices culturels·les et également des ressources disponibles. Dès le lancement, il a fallu limiter le nombre de demandes hebdomadaires, ce qui a eu pour effet d'allonger le délai de traitement. Dans ces conditions, il est évident que BURO ne peut pas traiter des cas urgents.

DEUX SERVICES A RENFORCER

Les ressources à disposition lors de la phase de lancement nous ont poussés à faire des choix et à privilégier la mise en place de la permanence. Deux autres services ont été partiellement mis en œuvre en 2023 et devront être renforcés en 2024 (dans la mesure des ressources disponibles):

INTERFACE

Dans son rôle d'interface, il est essentiel pour BURO d'amener du dialogue entre les institutions, les services publiques, etc.

Les liens existants (services culturels, Service publique de l'emploi SPE, etc.) doivent être renforcés et étendus à d'autres institutions (Caisse de compensation, caisses de chômage, etc.) pour faire remonter des problématiques récurrentes. Si les points de contact avec le monde de la culture ont été nombreux en 2023, les liens avec les services liés à l'emploi et aux assurances sociales sont encore au stade de projet (avec une exception pour le SPE que le BURO a déjà rencontré à plusieurs reprises, dans la phase pilote déjà).

RESSOURCES

Sur son site web, BURO propose déjà quelques contacts et liens vers des sites spécialisés dans des domaines culturels, ainsi que des modèles de documents. Les demandes des acteurs·rices culturels·les ont permis d'identifier plusieurs ressources qu'il serait utile de développer dans le but de répondre à des questions récurrentes. La mise à disposition de ces ressources devra permettre un accès clair et simple. Une réflexion plus large s'impose de manière à éviter les doublons avec d'autres ressources existantes.

BUDGET 2024

Le budget 2024 a été élaboré sur la base de ces premières observations, à défaut d'avoir l'expérience d'une année complète de fonctionnement.

Nous prévoyons plus de moyens pour les volets INTERFACE et RESSOURCES car nous pensons que les heures consacrées à la PERMANENCE pourraient être réduites à moyen terme par la publication d'une documentation ciblée ainsi que par un dialogue renforcé avec les partenaires sociaux.

PERSPECTIVES A LONG TERME

Le projet BURO s'inscrit sur le long terme. L'ouverture de la permanence a eu des effets rapides et concrets sur les bénéficiaires; de nombreux cas ont pu être traités de manière ciblée et la demande ne faiblit pas.

Le développement de l'interface et des ressources en ligne vont permettre d'améliorer encore davantage le soutien aux acteurs·rices culturels·les du canton de Fribourg.

Obtenir la confiance des artistes et des politiques ne se fait pas en quelques jours, c'est un processus de longue haleine et qui n'est jamais acquis. Nos premières actions montrent qu'un dialogue basé sur des données vérifiées et impartiales contribue à changer les représentations et à lever certains blocages.

En ce qui concerne le financement de BURO, nous constatons que nous devons prioriser nos actions car la demande du terrain est très importante et les missions inscrites dans le mandat très ambitieuses. Nous avons prévu une analyse précise de la répartition des ressources en juillet (après 1 année de fonctionnement) pour orienter nos choix stratégiques, mais certaines mesures ont déjà été prises, notamment la limitation à 3 prises en charge hebdomadaires dans le cadre de la permanence. En parallèle, nous prévoyons d'explorer des possibilités de financement complémentaires via les districts ou les communes, mais cela demande des ressources. A terme, il nous paraît évident que les moyens alloués à BURO devront être augmentés si la structure devait être pérennisée avec le même cahier des charges.

Dans les années à venir, la révision de la loi sur les affaires culturelles (LAC) et la fin de l'Agglomération de Fribourg telle que nous la connaissons aujourd'hui vont amener des changements majeurs pour les acteurs·rices culturels·les fribourgeois·es. À cela s'ajoute la volonté, au niveau fédéral, de structurer davantage l'environnement professionnel du secteur culturel. Dans ce contexte en mutation, il nous semble que BURO est un acteur important de l'assimilation de ces changements et un interlocuteur nécessaire dans cette transition.